

SIEGE SOCIAL : Meyo, Yaoundé IV Rue : Dernière boutique cinquantenaire

Site web: www.hopforall.org
Mail: contact@hopforall.org
BP/PO Box: 13 912 Yaoundé

Tél: +237 693 96 47 17--672 36 44 22

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Le 15 Mars 2024, à Meyo (dernière boutique cinquantenaire), dès 15h30mn, s'est tenue l'Assemblée Générale Constitutive de l'association HOP FOR ALL conformément aux dispositions légales et statutaires.

La liste des personnes présentes à cette Assemblée Générale Constitutive est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne M. DINGAO Romain en qualité de président(e) de séance et M. DEHAKE Christian en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir vérifié que le quorum requis était atteint et constaté la régularité de la convocation, le président a ouvert la séance et rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant qui a été adopté à l'unanimité.

- 1- Présentation et approbation des statuts ;
- 2- Élection des membres du bureau :
- 3- Divers.

A l'ouverture de l'Assemblée Générale Constitutive, le président de séance le président de séance accueille les membres présents et les remercie de leur participation. Il expose ensuite les motifs du projet de création de l'association, rend compte des démarches déjà entreprises, des engagements pris pour le compte de l'association en formation et commente le projet de statuts.

Il a continué à exposer les objectifs, les valeurs et la mission de l'association. Il a invité les membres présents à poser des questions et à exprimer leurs opinions.



SIEGE SOCIAL : Meyo, Yaoundé IV Rue : Dernière boutique cinquantenaire

Site web: www.hopforall.org
Mail: contact@hopforall.org
BP/PO Box: 13 912 Yaoundé

Tél: +237 693 96 47 17--672 36 44 22

L'ordre du jour proposé a été adopté à l'unanimité par les membres présents. Le secrétaire de séance a procédé à la lecture de l'intégralité du règlement intérieur de l'association. Après lecture, un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur tous ces points et sur les modifications à apporter au projet.

1- Présentation et approbation des statuts ;

Le président a lu les statuts de l'association HOP FOR ALL ® qui ont été préalablement rédigés et communiqués à tous les membres fondateurs. Après débat et discussion, les statuts ont été adoptés article par article à l'unanimité des membres présents.

2- Élection des membres du bureau

Conformément aux statuts, l'Assemblée a procédé à l'élection des membres du bureau. Ont été élus :

- Président : M. DINGAO Romain

- Vice-Président : M. SIRYABE Emmanuel

- Trésorier(e) Général (e) : M. KADI BATEIN Déborah

- Trésorier(e) Général (e) adjoint (e) : M. SIRYABE Céline

- Secrétaire Général (e) : M. DEHAKE Christian

- Secrétaire Général (e) adjoint (e) : M. HAMANE Samuel

- Commissaire aux compte Général : M. GUENE Joseph

- Commissaire aux compte adjoint (e): M. xxxxxxxxxxxx

- Premier (e) Conseiller (e): M. KOUWE Nestor

- Deuxième Conseiller (e) : M. BINDZI Jean Marcel



SIEGE SOCIAL : Meyo, Yaoundé IV Rue : Dernière boutique cinquantenaire

Site web: www.hopforall.org
Mail: contact@hopforall.org
BP/PO Box: 13 912 Yaoundé

Tél: +237 693 96 47 17--672 36 44 22

Les membres du bureau ainsi élus ont accepté leurs fonctions et ont pris acte de leur élection.

L'assemblée générale constitutive a donné tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal (avec les statuts en annexe) pour accomplir les formalités de création, de publicité de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

3- Divers

Aucun point supplémentaire n'ayant été soulevé, il a été proposé de clôturer la séance. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h30mn et le présent procès-verbal a été signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Fait à Yaoundé, le 15 Mars 2024

Le secrétaire de séance [Signature]

Le Président de séance [Signature]